

### SOLAFLEX DALLE 2S3

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène acoustique d'une épaisseur totale de 3,05 mm, en lames de 100 x 25 cm et dalles de 33,33 x 33,33 cm ou 50 x 50 cm, certifié QB UPEC A+ et classé **U2S P3 E2/3 C2**, du type SOLAFLEX DALLE 2S3. Le revêtement sera doté d'une couche d'usure transparente d'une épaisseur de **0,27 mm**, non chargée, du groupe d'abrasion T, d'un **renforcement en fibre de verre non tissée** et d'une sous-couche calandree en PVC recyclé, ainsi qu'un envers mousse haute densité, le tout assurant une haute stabilité dimensionnelle, inférieure à 0,10 % selon la norme NF EN ISO 23999. Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface polyuréthane photoréticulé avec particules d'alumine **TopClean XP™**, qui facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de **0,12 mm**.

Selon la norme NF EN ISO 717-2, le revêtement offrira un affaiblissement acoustique de **20 dB** et une sonorité à la marche de **classe A**.

Le revêtement sera **100 % sans phtalate** et son taux d'émission dans l'air de composés organiques volatils (COVT) après 28 jours sera **inférieur à 10 µg/m<sup>3</sup>**. Il sera classé A+ (la meilleure classe) dans le cadre de l'étiquetage sanitaire.